

## LES RAPPORTS MAGHREB-MACHREK : UN CAS DE LA COOPÉRATION SUD-SUD ?

Traditionnellement, il est admis que **la croissance du Nord** est conditionnée par le Sud (1) (théorie des débouchés externes, théorie de l'impérialisme). Et que **la croissance du Sud** est tirée par le Nord, en fonction des aléas de la conjoncture internationale, c'est-à-dire des fluctuations des cours des produits de base et du « profil » de la demande des principaux pays industrialisés.

C'est sur ces bases que s'est édifié l'actuel « ordre économique international » qui, loin de favoriser le jeu de l'interdépendance effective, a aggravé les inégalités et creusé les écarts, notamment dans les domaines de la science et de la technologie.

Si la crise actuelle confirme ce schéma d'analyse, elle introduit des éléments nouveaux et soulève de nouvelles interrogations. Deux phénomènes sont à retenir :

- d'une part la crise des rapports Nord-Sud qui s'est traduite par un ralentissement sinon une diminution des échanges au niveau international. La vague protectionniste qui secoue les pays développés a aggravé cette tendance. Mais parallèlement, les échanges Sud-Sud se sont accrus, notamment dans les régions à niveau de développement avancé; c'est là l'une des retombées positives de la crise;
- d'autre part, le caractère impérieux de la coopération Sud-Sud avec la recherche de nouvelles voies de développement.

L'intensification des échanges Sud-Sud est d'autant plus une nécessité que la croissance économique des pays du Nord est appelée à se poursuivre à un rythme beaucoup plus lent que par le passé (2).

Les pays du Sud doivent de plus en plus compter sur eux-mêmes pour réaliser des taux de croissance (de l'ordre de 6 à 7 %) leur permettant de s'attaquer aux problèmes du sous-développement. Donc privilégier les échanges Sud-Sud et de manière plus large la coopération Sud-Sud (3). Celle-ci apparaît

(1) La terminologie Nord-Sud — qui est sommaire et peu précise — est utilisée ici par commodité.

(2) Les experts de l'OCDE fixent le taux de croissance des pays de l'OCDE à 3 % au cours des vingt prochaines années.

(3) Ceci est d'autant plus vrai que le dialogue Nord-Sud pour l'édification d'un NOEI est dans l'impasse totale. La coopération Sud-Sud pourrait être une modalité privilégiée destinée à accélérer ce processus.

comme une alternative crédible pouvant déboucher sur un nouveau modèle de relations internationales. Cependant, la coopération Sud-Sud est encore loin d'être une réalité dans les principales régions du Tiers-Monde. Des bonnes intentions à l'initiation du processus et à sa concrétisation pour le rendre irréversible, le chemin est très long.

Qu'en est-il du cas du monde arabe entre ses différentes composantes ?



**La coopération inter-arabe**, et plus particulièrement la coopération entre ses deux ailes, le Machrek et le Maghreb, continue de relever de la symbolique qui caractérise la région. Souvent utilisée à des fins non économiques, elle remplit — par le discours — une fonction de légitimation. C'est pourquoi la notion de coopération a une charge et une signification particulières, largement déterminées par les facteurs subjectifs propres au monde arabe. Appartenir à la même grande communauté implique assistance et solidarité. Autrement dit, les motivations premières ne sont pas économiques. Elles découlent d'une série de représentations collectives pétrées par l'histoire, la géographie, la culture, les croyances... Ce qui explique pourquoi la coopération inter-arabe est fragile et erratique. Elle ne résiste pas aux crises les plus mineures qui secouent fréquemment les relations inter-arabes. L'absence de substrat matériel — et les blocages qui en découlent — explique la grande faiblesse des résultats.

Dans ces conditions, la crise aidant, le monde arabe est devenu un monde éclaté. Sous l'effet conjugué du politique, du religieux et de l'économique (4), il s'est engagé dans un processus d'émiettement dont les perspectives de sortie apparaissent lointaines.

Face à cette situation, c'est la logique de conservation et d'affirmation de soi par les armes, le territoire, l'argent et la population qui l'emporte, faisant reculer par là la logique de la coopération-intégration, c'est-à-dire la logique de concertation, d'entente et d'unité. Le Maghreb, en tant que composante de l'ensemble arabe, ne peut échapper à ces bouleversements qui secouent en profondeur toute la région.

« Orientalisation » du Maghreb ? Renforcement de l'ancrage du Maghreb au sein du monde arabe ? Telles sont les questions soulevées notamment depuis que Tunis abrite le siège de la Ligue Arabe. Cette nouvelle « donne politique » n'a pas eu tous les résultats escomptés. Ses effets d'entraînement se sont vite épuisés. L'espace arabo-arabe est resté surbordonné à l'espace Nord-Sud qui non seulement persiste, mais se renforce (5).

(4) Nous retenons particulièrement la fragilité des structures étatiques, la montée de l'intégrisme — qui est devenu un phénomène de société dans certains pays arabes —, le devenir de la question palestinienne ainsi que les retombées de la crise économique et financière, notamment à la suite du retournement du marché pétrolier international.

(5) Il apparaît encore une fois que « le politique » n'a pas contribué à dynamiser dans des proportions significatives et de façon durable les échanges intra-zone.



En effet, plusieurs indicateurs soulignent la **fragilité et la faiblesse des échanges horizontaux** entre le Maghreb et le Machrek.

a) *Les échanges commerciaux* : ils sont maintenus à un niveau symbolique inférieur à 5 %. Ceci est appuyé par le caractère marginal du commerce inter-arabe lui-même : la part des exportations et des importations totales dans le commerce extérieur des pays arabes ne dépasse pas 7 à 8 %. Elles se composent principalement du pétrole (plus de 30 %) et de denrées périssables (6).

b) *Les mouvements des « facteurs de la production »* : Contrairement à certaines idées largement admises, ils ne revêtent pas une importance significative. Ainsi, *la mobilité de la force de travail* est plus importante à l'intérieur du Maghreb qu'entre celui-ci et le reste du monde arabe (Marocains et Tunisiens en Libye). Par contre, les flux migratoires au Machrek (Égyptiens, Yéménites, Syriens dans les Emirats et en Arabie Séoudite) ont atteint des proportions appréciables.

Mais ces déplacements sont largement déterminés par la conjoncture pétrolière et soumis à l'aléa politique (7).

Quant aux *mouvements de capitaux*, seule une proportion infinitésimale des flux financiers arabes est mise en circulation dans les pays de la région. Selon des estimations approximatives, les fonds accordés par les institutions arabes de développement — jusqu'à fin 1982 — pour l'ensemble des pays arabes sont de l'ordre de 2,9 milliards de dollars soit moins de 1,5 % des actifs financiers arabes placés à l'étranger (8). Il est à souligner que ces flux financiers, à l'intérieur de l'espace arabe, ne sont pas toujours commandés par une logique financière tournée vers le développement. Ils sont souvent sous-tendus par les jeux d'alliance et les problèmes géo-politiques.

c) Dans le domaine *du tourisme*, si le nombre des touristes arabes s'est fortement accru ces dernières années (9), la part des touristes maghrébins reste prépondérante. Ainsi dans le cas du Maroc en 1985, les touristes arabes viennent en deuxième position (202 500) après les touristes français (401 400). Mais la part des touristes maghrébins est de 73 %.



(6) Le monopole étranger sur les grandes sociétés de transport maritime représente un handicap non négligeable.

(7) Le cas de plusieurs milliers de travailleurs tunisiens expulsés de la Libye durant l'été 1985, comme la chute des recettes pétrolières — à la suite de la forte diminution du prix du baril durant le premier semestre 1986 — auront des incidences certaines sur « le marché de l'emploi », touchant en priorité les travailleurs arabes en provenance des autres pays de la région.

(8) Les actifs financiers des pays arabes pétroliers se trouvant à l'étranger sont évalués à 200-300 milliards de dollars. In A. MARTENS : *L'économie des pays arabes*, Economica, Paris, 1983.

(9) La multiplication des compagnies de navigation aérienne arabes avec l'amélioration de l'infrastructure routière ont contribué à cet essor.

Il apparaît que le **Maghreb représente les limites naturelles** pour le déplacement des Maghrébins : soit en tant que travailleurs, soit en tant que touristes. Et en dehors des flux financiers qui sont dérisoires, il ne s'est pas solidement amarré au Machrek.

Les bases d'une véritable complémentarité font-elles défaut ? Pourtant, si on raisonne en termes de déficit/excédent sur la base des « facteurs de production » disponibles, la complémentarité Maghreb/Machrek existe (10). De surcroît, le monde arabe se présente comme un continuum — au sens géographique —, où la distance ne peut constituer un obstacle majeur pour l'intensification des échanges.

D'autres raisons, plus profondes résident dans le mode de fonctionnement du système de l'économie mondiale (S.E.M.), la nature des appareils productifs nationaux et enfin l'inadaptation des institutions de concertation et de coopération régionales (11).

#### A) L'AGGRAVATION DE L'INTÉGRATION RETARDATAIRE DES ÉCONOMIES ARABES, AU MAGHREB COMME AU MACHREK, DANS LE SYSTÈME DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

L'insertion dans le S.E.M. peut engendrer sa propre dynamique si les modalités d'intégration favorisent le positionnement des économies arabes dans des créneaux avancés. Or, celles-ci se voient confinées dans des types de production qui appartiennent déjà au passé industriel (pétrochimie — chimie lourde — textiles — confection — engrais et dérivés...). La demande externe continue de jouer un rôle moteur aussi bien pour les produits industriels que pour les produits agricoles. Dans ces conditions, l'intégration au sein du S.E.M. devient une source de blocage — d'année en année difficile à surmonter — à une intégration régionale de type endogène au Sud.

Cette situation s'est aggravée sous l'effet conjugué de deux séries de facteurs :

- *la rente pétrolière*, notamment dans les années 70, a joué un rôle important dans le renforcement de l'intégration exogène des pays arabes producteurs de pétrole. En effet, la masse des pétrodollars a contribué à dynamiser les circuits de financement internationaux (recyclage des pétrodollars — placement des fonds à l'extérieur...) ainsi que le commerce international (accroissement des importations des produits alimentaires, des biens d'équipement civils et militaires...) (12).

(10) Voir H. EL MALKI : « Vers un modèle alternatif de développement intégré de l'ensemble arabe ». (Communication au 6<sup>e</sup> Congrès de l'Union des Économistes Arabes, Juin 1976-Rabat). In *Revue Juridique, Politique et Économique* de Rabat, n° 1, déc., 1976.

(11) Il se pose souvent un problème de méthode pour analyser les problèmes du Tiers-Monde, et particulièrement ceux du monde arabe. L'analyse économique présente des limites intrinsèques. Plusieurs raisons poussent à croire que les facteurs non économiques jouent de plus en plus un rôle de premier plan (politique, religion, culture).

(12) Les importations de produits alimentaires sont estimées à 23 milliards de dollars en 1982 — contre 8 milliards de dollars en 1975. Celles de biens d'équipement s'élevaient à 40 milliards de dollars en 1982 — contre 11,5 milliards de dollars en 1975.

● *Le renforcement de l'interventionnisme des Organismes financiers internationaux* à la faveur de la crise financière qui secoue plusieurs pays arabes (13) au Maghreb et au Machrek (Maroc, Tunisie, Egypte, Soudan). Ceci s'est traduit par l'application de programmes d'ajustement dont la pierre angulaire est la libéralisation de l'économie et des échanges (développement prioritaire du secteur d'exportation avec suppression de toute entrave aux importations).

Cette nouvelle contrainte extérieure a des retombées profondes à travers la restructuration de l'espace économique des pays arabes à forte densité démographique, notamment en aggravant sa dépendance externe.

#### **B) LA GRANDE FAIBLESSE DE LA BASE PRODUCTIVE DES ÉCONOMIES ARABES**

Concentration de la production sur un ou deux produits, faiblesse de la valeur ajoutée des produits destinés à l'exportation : tels sont quelques-uns des traits majeurs des économies arabes tant au Maghreb qu'au Machrek. En dépit des différentes tentatives d'industrialisation et de diversification, les économies arabes restent plus des économies de circulation que des économies de production (14).

Le surplus généré, par sa précarité (rente pétrolière, rente minière) et les modalités de son utilisation (dépenses de prestige, investissements faiblement productifs ou à rentabilité douteuse), expliquent ce type de structures et de comportement.

Dans ces conditions, les échanges commerciaux horizontaux restent fragiles, sans perspectives. Et en l'absence d'une véritable politique de valorisation des complémentarités existantes, ils continuent d'être façonnés et tournés vers le Nord.

#### **C) LA CRISE DES INSTITUTIONS DE CONCERTATION ET DE COOPÉRATION**

La crise actuelle a tendance à renforcer les particularismes régionaux et à durcir les nationalismes. L'accroissement du nombre des différends ou conflits bilatéraux inter-arabes est significatif à cet égard.

Cette arithmétique politique n'est pas étrangère à la paralysie de la Ligue Arabe et de ses organes spécialisés. En effet, dans la période actuelle, ces institutions font preuve d'une grande incapacité à affronter les problèmes cruciaux qui continuent de secouer la région.

Crise dans les méthodes et la pensée, crise de lieu, crise financière : la convergence de tous ces facteurs explique dans quelle mesure la Ligue

(13) La dette extérieure des pays arabes représente plus de 1/3 du PIB. Comme le service de la dette correspond à 37 % des recettes d'exportations, soit 7 % du PIB (chiffres pour l'année 1983).

(14) Voir M. CHATELUS : « les économies du monde arabe 20 ans après », Revue *Maghreb-Machrek*, Oct. Déc. 1983, Paris.

Arabe — avec ses prolongements — tourne dans le vide (15), dans un monde arabe de plus en plus éclaté.

Sa charte constitutive date des années 40 : elle supporte de plus en plus mal les effets érosifs du temps. Et comme différentes expériences l'ont confirmé, elle véhicule une vision « surréaliste » de l'unité. L'unité de l'ensemble économique arabe, sans base matérielle solide, reste une vue de l'esprit. La construction régionale est un processus très long qui implique une stratégie mûrement réfléchie, avec des étapes clairement définies. Toute fuite en avant se traduit par des reculs portant gravement atteinte à la crédibilité de l'idéal unitaire. Dans ces conditions, pourquoi ne pas « régionaliser » la démarche en fonction de sous-ensembles relativement homogènes (Maghreb, pays du Golfe...) ? Le succès dans l'articulation des différentes composantes garantira la viabilité de la totalité.

C'est la seule voie qui permet de se rapprocher de façon effective de l'horizon communautaire.

Une telle conception va à l'encontre de la doctrine de la Ligue Arabe, bien établie dans ce domaine. Comme elle est à contre-courant des tendances actuelles où, sous l'effet de la crise, les clivages se multiplient, les frontières se durcissent, laissant par là peu de place aux préoccupations d'ordre communautaire. La recherche de « l'individuation » des États n'a jamais été aussi forte.

Dans ces conditions, peut-on parler véritablement de coopération Sud-Sud entre les deux principales composantes du monde arabe ? La coopération Sud-Sud présuppose un projet d'ensemble basé sur l'équilibre, la réciprocité, l'harmonie entre les différents partenaires, l'un de ses objectifs étant de corriger et d'infléchir les rapports Nord-Sud. Dans ce sens, elle est à concevoir comme une modalité privilégiée devant favoriser la construction régionale.

Dans les pays arabes, même la solidarité politique — qui était relativement plus vigoureuse par le passé — s'est émoussée. Elle a souffert de la faiblesse d'une coopération économique durable. L'une ne peut continuer à se déployer sans l'autre. Ainsi de nos jours, la solidarité arabe relève plus de l'imaginaire collectif que des faits.

Plusieurs événements récents soulignent amplement cette réalité (bombardement israélien du Quartier Général de l'OLP dans la banlieue tunisienne — bombardement américain de Tripoli en Lybie). La question palestinienne a pu jouer un rôle catalyseur dans la concertation et le processus unitaire au sein du monde arabe (16). Mais dans la phase actuelle, elle fait éclater au grand jour les contradictions inter-arabes, avec toutes leurs implications tant au niveau bilatéral qu'au niveau multilatéral entre les différents États de la région.

(15) A titre d'illustration, le rôle du Conseil Arabe de l'Unité Économique se limite à produire des documents répétitifs, comme le document « Stratégie de l'Action Économique Arabe Commune » adopté lors du Sommet de Amman en 1981 et resté sans lendemain. Par ailleurs le Marché Commun Arabe, institué en 1964 n'a jamais fonctionné de façon pleine et durable.

(16) Notons que le « Plan de Fès » peut être considéré à juste titre comme un « compromis historique » et un tournant dans l'évolution de la pensée et de la politique arabes à l'égard du conflit israélo-arabe.

Ainsi, l'enjeu de la question palestinienne a tendance à devenir plus arabo-arabe qu'arabo-israélien.

L'espace arabe reste surdéterminé par cette question, qui à son tour explique le caractère très fluctuant des échanges commerciaux et des flux financiers dans la région.



**Quel avenir pour les relations économiques arabo-arabes ?** A quelles conditions peut-on mieux asseoir et développer de façon durable la coopération entre les deux ailes du monde arabe ?

Deux scénarios sont à envisager :

*Premier scénario* : La prolongation des tendances actuelles conduisant à l'absorption totale de l'espace arabe, sous l'effet de la transnationalisation.

En effet, le processus de transnationalisation est appelé à s'approfondir encore plus au sein de l'économie du XXI<sup>e</sup> siècle. La banalisation-uniformisation — qui en est l'expression —, et à travers la reproduction du modèle de développement dominant (17), contribuera fortement à effacer les différences culturelles et les particularités régionales. Déjà, plusieurs indices soulignent l'aggravation de cette tendance (capitaux étrangers dans des secteurs sensibles, implantation bancaire étrangère, extension du rôle de la communication des médias étrangers...).

Dans ces conditions, le Maghreb/Machrek sera de plus en plus conjugué au passé, de moins en moins au présent et largement absent au futur. Cette vision n'est nullement catastrophiste. Elle est imposée par les mutations de l'économie mondiale. En effet, quel est le poids des économies nationales isolées face à la stratégie des grandes sociétés transnationales, appuyées par des États « surdéveloppés » ?

*Deuxième scénario* : La création de sous-ensembles régionaux, étape nécessaire à l'édification d'un ensemble arabe intégré.

Dans ce domaine, la pensée et la pratique de la Ligue Arabe sont retardataires. Elles restent prisonnières de vieux schémas basculant entre l'unité intégrale et le vide. Pourtant, les échecs répétés sont riches par les enseignements qu'ils dégagent. Ils doivent inciter à l'élaboration d'une doctrine plus adaptée, conforme aux exigences de la période actuelle.

D'où la nécessité d'opérer — à titre d'illustration — un recentrage sur le Maghreb. C'est là un choix dicté par des considérations d'ordre historique, géographique, économique et politique (18). Les pays du Maghreb sont

(17) Mode de pensée, habitudes de consommation, normes de production et d'aménagement du territoire ont tendance à s'internationaliser sous l'effet des stratégies des Sociétés transnationales.

(18) Voir H. EL MALKI : « Le Maghreb aujourd'hui et demain », Revue *Grand Maghreb*, n° 50, 14 juillet 1986. Grenoble.

confrontés à des problèmes aigus qui n'ont pas la même résonance ailleurs. La crise des rapports avec la CEE — à la suite de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal — ainsi que la question du Sahara Occidental comptent parmi les exemples les plus significatifs. Par ailleurs, le Maghreb est riche d'une expérience de concertation économique qui a marqué l'itinéraire des rapports intermaghrébins entre 1964 et 1975 (19). Est-il encore utile de souligner les fortes complémentarités économiques existant dans la région, aussi bien dans l'industrie (le triangle phosphates — fer — hydrocarbures) que dans l'agriculture (20) ? Elles sont appelées à jouer un rôle moteur dans la construction régionale. Et tout le problème est d'imposer *l'horizon maghrébin* en passant à une nouvelle rationalité qui serait *la rationalité communautaire*. C'est ainsi que *l'instance régionale*, en prenant appui sur les données physiques, démographiques, économiques de toutes les composantes, remplirait progressivement une fonction décisive dans ce long processus.



Souligner que l'ancrage du Maghreb doit être au départ maghrébin ne signifie ni distanciation avec le reste du monde arabe, ni a fortiori une remise en cause des multiples liens d'appartenance au grand ensemble. Mais il ne faut pas opposer à la transnationalisation n'importe quelle construction régionale. Si une vision globale est nécessaire, seule une démarche rationnelle, prenant appui sur les réalités est à même d'éviter encore une fois les fuites en avant.

Habib EL MALKI\*

(19) Depuis la date de création du CPCM (Comité Permanent Consultatif Maghrébin) en 1964 jusqu'à sa mise en veilleuse en 1975.

(20) La nature semi-concurrentielle des appareils productifs maghrébins est une donnée. Mais celle-ci n'est valable que pour certains produits d'exportation (agrumes, textiles) écoulés sur le marché de la CEE. Or pour les mêmes produits, le marché maghrébin reste largement un marché de demande grâce à la capacité d'absorption des marchés algérien, lybien et même mauritanien.

\* Professeur d'économie à l'Université Mohamed V. Rabat.